



# MÉMO

## Pandémie de la COVID-19 – État de situation

Destinataires : Maires et directeurs(trices) généraux(ales) des municipalités locales

Date : 24 avril 2020

Expéditrice : Roxanne Lauzon, MRC de Papineau

### 1. État de situation – Cas confirmés au Québec, en Outaouais et à Ottawa

Outaouais	Ottawa	Québec
236 cas	1034 cas	22 616 cas

- 778 nouveaux cas au Québec dans les derniers 24 heures;
- 1460 cas ont été hospitalisés au Québec;
- 227 cas sont aux soins intensifs parmi les 1460 cas hospitalisés;
- 1340 décès à ce jour au Québec
- Élaboration d'une ordonnance collective nationale, par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, afin d'encadrer de façon temporaire l'utilisation du Ventolin et de ses génériques par les personnes atteintes d'asthme ou de maladie pulmonaire obstructive chronique, ou qui subissent un bronchospasme.

### 2. Faits saillants du CISSSO

**Le tableau contenant les informations peut être obtenu en cliquant ici :**

<https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/covid-19>

- Nombre de cas confirmés en Outaouais : 236
- Nombre d'employés atteints de la COVID-19 : 31
- Ainsi, pour l'instant, voici la répartition des 236 cas :
  - 191 cas en urbain
  - RLS Vallée de la Gatineau : inférieur ou égale à 5
  - RLS Pontiac : inférieur ou égale à 5
  - RLS Papineau : 27
  - RLS Collines : 12



- 7 cas ont été hospitalisés en Outaouais;
- 2 cas est aux soins intensifs;
- 2 décès à ce jour en Outaouais;
- 130 personnes sont rétablies en Outaouais;
- 106 cas actifs en Outaouais;
- Nombre de résidences pour personnes âgées touchées : 2 (CHSLD, résidences privées pour personnes âgées)

### **3. Principales directives gouvernementales émises**

- On ne sort pas OU les sorties doivent être limitées au strict minimum;
- Aucun regroupement intérieur ni extérieur;
- Garder une distance de 2 mètres des personnes;
- Le lavage de main demeure la solution la plus simple et la plus efficace pour freiner la propagation du virus et se protéger nous-mêmes et nos proches;

### **4. Annonces gouvernementales**

#### **4.1 Gouvernement du Québec**

##### **Tenue de quatre séances virtuelles en commission parlementaire pour permettre aux députées et députés d'échanger durant l'ajournement des travaux parlementaires**

L'Assemblée nationale annonce la tenue de quatre séances virtuelles en commission parlementaire pour permettre aux députées et députés d'échanger durant l'ajournement des travaux parlementaires, qui a été prolongé jusqu'au 5 mai.

- La première séance est prévue le 24 avril, à 15 h. La Commission de l'économie et du travail se réunira pour entendre le ministre de l'Économie et de l'Innovation ainsi que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Les autres séances seront planifiées dans la semaine du 27 avril. Elles permettront d'entendre la ministre de la Santé et des Services sociaux, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

##### **Reconduction jusqu'au 31 mai prochain des primes accordées au personnel de la santé, dans le contexte de la crise de la pandémie de COVID-19**

Tous les employés du milieu de la santé qui bénéficient actuellement d'une prime liée à leur exercice en temps de pandémie verront cette dernière reconduite pour la période annoncée.



Cette prolongation s'applique aussi aux travailleurs des milieux de vie, notamment en CHSLD, comme les préposés aux bénéficiaires et les infirmiers auxiliaires, mais aussi à toutes les autres personnes à risque de contamination dans l'exercice de leur fonction.

### **Modification du territoire touché par l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité**

Cette interdiction vise à préserver la capacité opérationnelle de la SOPFEU et celle des services de sécurité incendie municipaux durant la pandémie, et ce, en limitant les risques de propagation du virus lorsque les pompiers répondent à des alertes.

- Les secteurs maintenant visés par cette mesure sont les suivants : Mauricie, Capitale-Nationale, Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, Montérégie, Estrie, Laval et Montréal.

### **Annulation de toutes les activités de la Fête de la pêche, en raison de la situation concernant la pandémie de la COVID-19**

Les activités du programme de soutien à l'ensemencement des lacs et des cours d'eau et celles associées au programme Pêche en herbe sont également annulées pour l'été 2020.

### **Annonce, par TVA, Télé-Québec et le gouvernement du Québec, de la tenue d'un grand événement télévisuel le dimanche 10 mai prochain en soirée : *Une chance qu'on s'a***

Plusieurs artistes québécois de la musique, de l'humour et de la danse se mobiliseront et créeront ce rendez-vous culturel pour rendre hommage à la population du Québec, en plus de soutenir des organismes qui viennent en aide à nos aînés et aux personnes victimes de violence conjugale.

Ce spectacle a pour objectif de rassembler les Québécoises et les Québécois, de reconnaître le travail essentiel de nos anges gardiens et de redonner au suivant. Cette émission spéciale sera diffusée simultanément sur les ondes de TVA et de Télé-Québec.

## **5. Services aux entreprises du territoire**

Le [Service de développement économique de la MRC](#) est la porte d'entrée pour répondre aux entreprises sur le territoire. Les entrepreneurs pourront rejoindre monsieur Marc Carrière et son équipe [au \(819\) 427-6243 poste 1328](tel:(819)427-6243) ou à l'adresse suivante : [m.carrière@mrc-papineau.com](mailto:m.carrière@mrc-papineau.com) pour, notamment obtenir des renseignements, partager des préoccupations ou soumettre des suggestions.



Nous profitons de l'occasion pour vous transmettre à nouveau les informations privilégiées par le Gouvernement concernant le sujet : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>. Pour toute personne souhaitant obtenir de l'information sur les symptômes du virus ou autre, veuillez composer plutôt le **1 877 644-4545** ou **819 644-4545**.